

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le 26 juin à 14 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué le 22 juin, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Charles-Henri BIANCONI.

En exercice : 15	<p>Etaient présent : ANTONETTI Jean-Pierre, BARTOLI Jean-Christophe, BERQUEZ Zélia, BIANCONI Charles-Henri, CESARI Mathieu, CUCCHI Caroline, GIUDICELLI Paul, MANICCIA Christophe, POLVERINI Jérôme, QUILICHINI Paul, SAMPIERI Jean-Pierre, SANTARELLI Félix, TOMASI Jean-Vincent.</p> <p>Etaient représentés : QUILICHINI Pierre, VAUTRIN Marie-Gabrielle</p> <p>Secrétaire de séance : MARIANI Mélody</p> <p>Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.</p>
Présents : 13	
Votants : 15	

Objet : Désignation des délégués au SIVOM des Plaines du Sud

Le Maire, sur proposition de l'ensemble de ses adjoints, expose :

Deux délégués titulaires de la commune doivent être désignés pour siéger au SIVOM des Plaines du Sud.

Après appel de candidature pour occuper ces deux postes de titulaires, les candidatures suivantes se manifestent :

BIANCONI Charles-Henri, Maire

QUILICHINI Paul, 1^{er} Adjoint

Le conseil municipal, décide, après en avoir délibéré :

Délégués titulaires :

- BIANCONI Charles-Henri, Maire
- QUILICHINI Paul, 1^{er} Adjoint

Après en avoir délibéré,

Voix POUR :	15
Voix CONTRE :	-
ABSTENTION :	-
NON PARTICIPATION :	-

PREFECTURE DE LA CORSE DU SUD
ARRIVÉE

07 JUIL. 2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de Pianottoli-Caldarello.



Le Maire

Charles-Henri BIANCONI
Charles-Henri BIANCONI